

M. le Secrétaire général donne lecture de la communication suivante :

SUPPLÉMENT A LA FLORULE DU COURS SUPÉRIEUR DE LA DOURBIE ET AU CATALOGUE DES PLANTES VASCULAIRES QUI CROISSENT SPONTANÉMENT DANS LA CIRCONSCRIPTION DE CAMPESTRE (GARD); par **M. B. MARTIN**.

1° Additions à la florule du cours supérieur de la Dourbie (1).

- Berberis vulgaris*. — Le Larzac, près Nant.  
*Thlaspi occitanicum* Jord. — Le Larzac, près Nant.  
*Lepidium hirtum*. — Bois du Roi à Nant.  
*Viola mirabilis*. — Bois du Roi.  
*Dianthus carthusianorum*. — Col du Minié.  
*Trifolium levigatum*. — Environs de Sauclières (*abbé Coste*).  
*Lathyrus asphodeloides*. — Le Larzac.  
*L. Cicera*. — Nant.  
*Rubus nemorosus* Hayne. — Haies à Dourbies.  
*R. robustus* P. J. Muller. — Haies à Dourbies.  
*R. villicaulis* Koehl. — Bords des routes à Dourbies.  
*Rosa apricorum* Rip. — Dourbies, Saint-Jean.  
*R. septicola* Déségl. — Haies à Saint-Jean.  
*Cotoneaster tomentosa*. — Bois du Roi.  
*Sorbus domestica*. — Bois du Roi.  
*Scandix australis*. — Larzac, près Nant.  
*Ægopodium Podagraria*. — Saint-Jean.  
*Galium debile* Desv. — Prairies à Saint-Guiral (*frère Marc*).  
*G. intertextum* Jord. — Prairies au Moulin-Bondon.  
*Petasites albus*. — Bois des Gardies à Dourbies (*D<sup>r</sup> Espagne*).  
*Rhagadiolus stellatus*. — Nant (*abbé Coste*).  
*Hieracium translucens* Arv.-Touv. — Bois granitique de la Barthe, à Dourbies.  
*H. cebennense* Arv.-Touv. (*canescens* Mart. in *Florule* non Schb.). — Rochers à Saint-Guiral; Moulin-Bondon, près Saint-Jean.

(1) Voy. *Bull. de la Soc. bot. de France*, t. XXXVII, février 1890. Le Supplément actuel se compose principalement d'espèces appartenant aux alentours de Saint-Jean du Bruel et de Nant (Aveyron). Après la publication de la florule en question, mes deux collaborateurs et amis, MM. Julien de Lassale et frère Marc, n'ont pas cessé de se livrer à de persévérantes investigations sur la riche végétation de leur région et ils ont réussi, chacun de son côté, à opérer quelques découvertes nouvelles dont il ne convient pas de laisser l'énumération dans un plus long oubli.

*H. murorum* L. var. *nemorense* Gr. et God. — Le Viala, près Saint-Jean.

— var. *silvaticum* L. — Dourbies, près Nant.

*Samolus Valerandi*. — Saint-Jean.

*Solanum miniatum*. — Saint-Jean.

*Verbascum nigro-pulverulentum*. — Bords des routes à Dourbies.

*Melampyrum silvaticum*. — Bois à la Luzette (*Herbier D. Tuezk.*).

*Orobanche Teucrii*. — Roc-Nantais à Nant.

*Plantago argentea*. — Bois du Roi.

*Chenopodium opulifolium*. — Nant.

*Polygonum Bellardi*. — Larzac, près Nant.

*Salix amygdalina*. — Nant.

*Alisma ranunculoides*. — Bords du Durzon à Nant.

*Iris Pseudo-Acorus*. — Bords du Durzon.

*Muscari neglectum*. — Saint-Jean.

*Ophrys apifera*. — Dourbies.

*Kæleria phleoides*. — Nant.

*Hordeum secalinum*. — Nant.

*Ophioglossum vulgatum*. — Nant.

*Polypodium calcareum*. — Nant.

Additions à la florule de Campestre (1).

*Adonis autumnalis*. — Sur le cause entre Oms et Grailhe (*abbé Coste*).

*Sinapis Schkuhriana*. — Alzon, Luc.

*Sisymbrium asperum*. — Mares au Luc.

*Iberis panduræformis*. — Régagnas.

*Thlaspi occitanicum*. — Les pelouses du cause.

*Viola mirabilis*. — Bois de Salbouz.

*Silene Otites*. — Entre Oms et Grailhe.

*Fragaria vesca*. — Les bois.

*F. collina*. — Bois de Salbouz.

*F. elatior*. — Bois de Salbouz.

*Rubus pellitus* Hip. — Les bois de Campestre.

*R. robustus* P. J. Muller. — Les haies au Luc.

*Rosa pervirens* Gr. — Les haies à Alzon.

*R. sempervirens* L. — Les haies à Alzon.

*R. andegavensis* Bast. — Bords des routes à Alzon.

*R. apricorum* Rip. — Cause de Campestre.

(1) Voy. le Bulletin, t. XXII (1875), session extraord. à Angers, p. xxxv.

*Adoxa Moschatellina*. — Bords de la Virenque; provenant sans doute de graines entraînées par les eaux de la région montagneuse (*D<sup>r</sup> Espagne*).

*Galium silvaginum*. — Bois de Salbouz.

*G. Nouletianum*. — Bois de Salbouz.

*G. scabridum*. — Pelouses du causse.

*G. verum*. — Bords des routes à Campestre (*D<sup>r</sup> Espagne*).

*Inula spiræifolia*. — Bois de Rigal à Régagnias.

*Chrysanthemum segetum*. — Alzon (rare).

*Centaurea maculosa*. — Au Viala de Campestre.

*Hieracium præcox*. — Le Causse.

*H. Verloti*. — Les Sainfoins à Grailhe.

*H. bifidum*. — Les bois.

*H. subalpinum* Arv.-Touv. — Bois de Salbouz (vidit *Arv.-Touv.*).

*H. murorum* var. *silvaticum*. — Bois de Salbouz.

— var. *nemorensis*. — Bois de Salbouz.

*Pulmonaria affinis* Jord. — Bois de Salbouz.

*Echium pustulatum*. — Le Causse.

*Cynoglossum officinale*. — Bois de Salbouz.

*Cuscuta alba*. — Luc (*D. Tuesk.*).

*Odontites serotina*. — Campestre (*D<sup>r</sup> Espagne*).

*Neottia Nidus-avis*. — Bois de Salbouz (*Copineau*).

*Carex obesa*. — Entre Oms et Sauclières.

*Equisetum hiemale*. — Larcy à Alzon.

M. Malinvaud donne lecture de la lettre suivante :

LETTRE DE **M. A. BATTANDIER** A M. MALINVAUD.

Mustapha, 15 janvier 1893.

Mon cher ami,

Je viens de prendre connaissance de la quatrième Note de M. Chabert; non seulement je ne lui en sais point mauvais gré, mais n'ayant qu'un but, la recherche de la vérité, je trouve ces discussions très profitables. Il y a évidemment dans tout cela des points à éclaircir, et j'espère que notre collègue M. Barratte, qui peut faire de fructueuses recherches dans l'herbier Cosson, voudra bien nous donner son avis sur les points en litige.

Je suis bien près de donner raison à M. Chabert en ce qui concerne